



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES OFFRES D'EMPLOI CADRES DEPOSEES A PÔLE EMPLOI 2ème trimestre 2018 PAYS DE LA LOIRE

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »



LES CHIFFRES CLES & L'EVOLUTION



En Pays de la Loire, près de **1 650 offres d'emploi cadres** ont été déposées au 2^{ème} trimestre 2018.

CE VOLUME DIMINUE DE 17,7% SUR UN TRIMESTRE ET DIMINUE DE

-7,9%

PAR RAPPORT AU 2^{ème} TRIMESTRE 2017

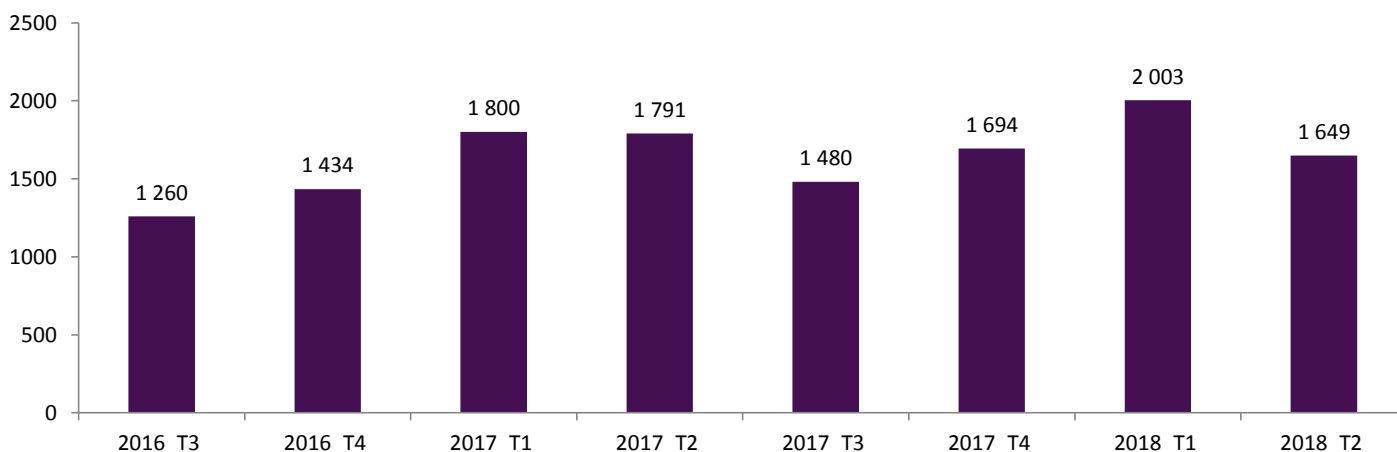
En Pays de la Loire, près de **1 650** offres à destination des cadres ont été déposées à Pôle emploi. Ces offres représentent 2,8% du total des offres confiées à l'établissement. Dans le même temps, 5,3% des demandeurs d'emploi sont cadres à Pôle emploi. Cette sous-représentation du statut cadre dans l'offre d'emploi peut s'expliquer par des canaux de recrutement plus diversifiés que pour les autres demandeurs d'emploi (réseaux personnels plus larges, sites spécialisés, cabinet de recrutement...).

Les dépôts d'offres cadres sont en diminution en Pays de la Loire. Leur nombre a diminué de 17,7% sur un an et de 7,9% sur un trimestre.



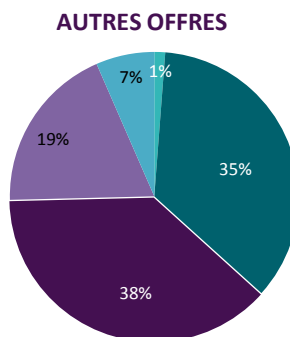
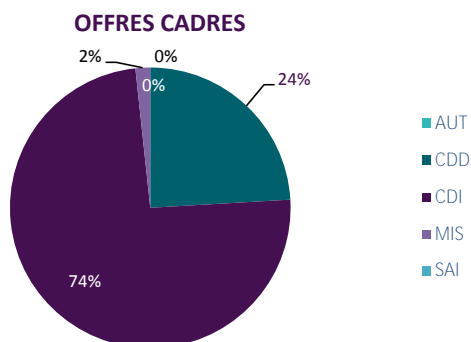
Graphique 1

EVOLUTION DES OFFRES D'EMPLOI CADRES - TRIMESTRE



Graphique 2

REPARTITION DE OFFRES CADRES PAR TYPE DE CONTRAT



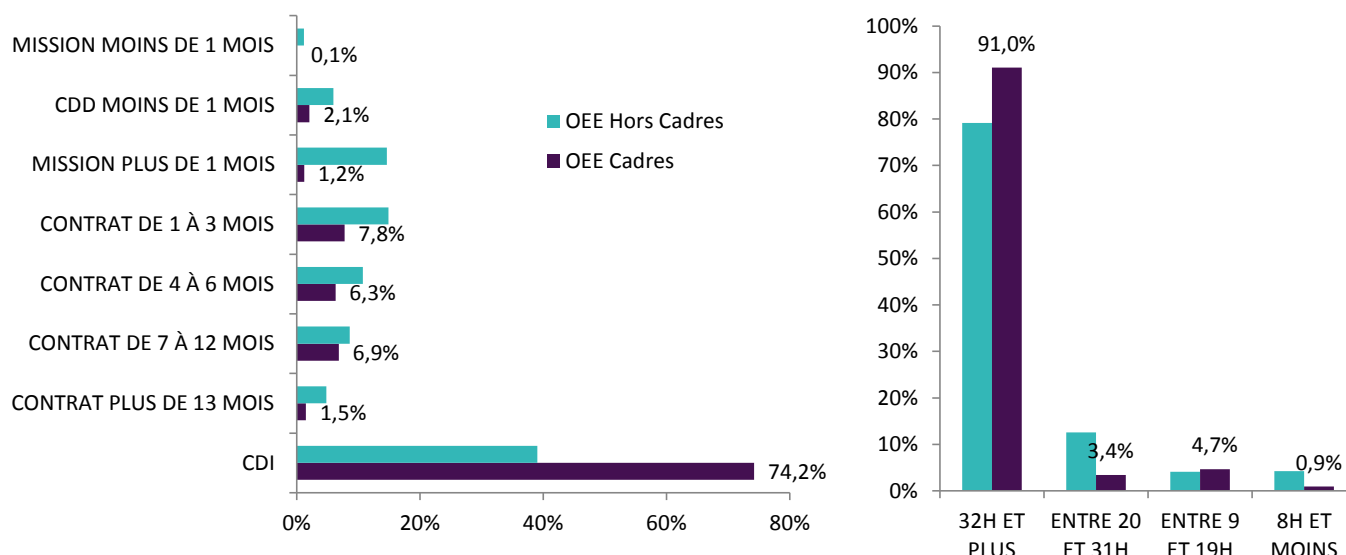
La grande majorité des offres cadres concernent des CDI : **74%** au 2^{ème} trimestre 2018. Les CDD s'adjugent la part restante avec **24%**. Les autres contrats sont marginaux dans les dépôts d'offres.

Certains types de contrat ne sont jamais proposés aux cadres. Dans les offres hors cadres, l'intérim (**19%**) et le travail saisonnier (**7%**) occupent une place non négligeable alors que ces contrats sont absents ou limités dans les dépôts d'offres cadres.

LA DUREE DES CONTRATS

Graphique 3

REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR DUREE DU CONTRAT (TOTALE ET HEBDOMADAIRE)



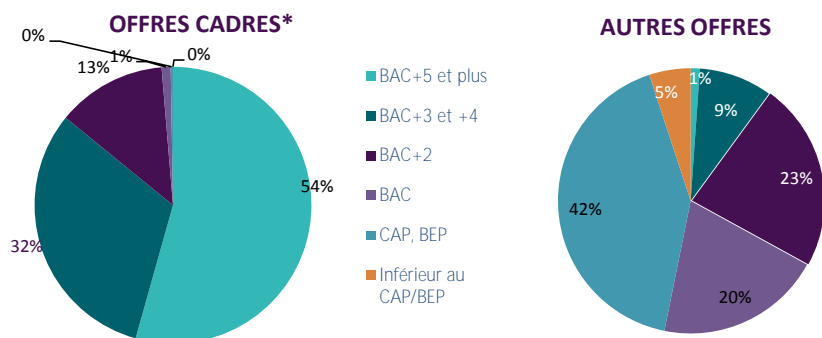
Les offres cadres déposées à Pôle emploi concernent des contrats plus longs que pour les autres demandeurs d'emploi. Ainsi, si le CDI est majoritaire (74,2%), il est à noter que seuls 17,4% des offres concernent des contrats (CDD principalement) de moins de 6 mois. Outre la surreprésentation importante du CDI (+35,1 pts), les contrats courts sont tous sous-représentés dans les offres cadres (-13,4 pts pour les missions intérim de plus d'un mois par exemple).

Le temps plein est globalement la durée du contrat privilégié dans les offres cadres, dans des proportions supérieures aux autres offres (91,0% ; +11,9 pts). Le temps partiel est globalement peu usité par les employeurs sur les postes de cadre.

LES NIVEAUX DE FORMATION ET SECTEURS DE FORMATION

Graphique 4

REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR DUREE DU CONTRAT (TOTALE ET HEBDOMADAIRE)



*Uniquement sur les valeurs renseignées

En lien avec les fonctions d'encadrement, ce sont les niveaux de formation supérieurs qui sont les plus fréquemment cités dans les offres cadres. Les BAC+5 sont les plus demandés avec 54% des offres devant les BAC+3/+4 avec 32% des offres.

En comparaison avec les autres offres d'emploi, on note la très faible représentativité des faibles niveaux de formation. Les offres inférieures au BAC+2 sont quasiment absentes dans les offres cadres (1,3% contre 67,0% pour les autres offres).

Tableau 1

PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION DEMANDES

PHARMACIE
INFORMATIQUE
SANTE SECTEUR SANITAIRE
COMMERCE
PSYCHOLOGIE
ACTION SOCIALE
RESSOURCES HUMAINES
INFIRMIER
COMPTABILITE
CALCUL SCIENTIFIQUE

En lien avec les haut niveaux de formation et de qualification dans la santé, la Pharmacie arrive en tête des domaines de formation requis sur les offres cadres.

Viennent ensuite l'informatique, le secteur de la santé (infirmier(ère)s, docteurs), le commerce, l'action-sociale, les ressources humaines, les infirmiers, la comptabilité les domaines plus généraux comme la psychologie ou le calcul scientifique.

A noter l'absence de grands secteurs marquants tels que l'hôtellerie-restauration, le secrétariat/assistanat ou la petite enfance.

LES METIERS RECHERCHES

Graphique 5

PRINCIPAUX METIERS RECHERCHES PAR LES EMPLOYEURS - OFFRES CADRE



L'informatique occupe une place prépondérante dans les dépôts d'offres cadres. Ainsi, plusieurs métiers spécifiques apparaissent. C'est le cas de l'étude et développement informatique, les postes de direction des systèmes d'information, le conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information, l'expertise et support en systèmes d'information, l'administration de systèmes d'information.

Les postes liés à l'enseignement sont également recherchés : Enseignement général du second degré.

D'autres métiers apparaissent, liés à la santé (Pharmacie), au management (ingénierie, structure de santé, production, qualité industrielle, études et recherche), au BTP (chargé d'affaires du BTP, conducteur de travaux) ou au commerce (technico-commerciaux).

LES SECTEURS QUI RECRUTENT

En lien avec les métiers recherchés, c'est le secteur des services qui déposent le plus souvent des offres cadres. **Près de 9 offres sur 10** y sont déposées. Viennent ensuite les agences intérimaires (7%) et l'industrie (7%).

En comparaison avec les autres offres d'emploi, on note la sous-représentation de l'intérim (7% contre 23%).

Par secteur détaillé, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, le conseil en systèmes et logiciels informatiques et l'ingénierie et études techniques sont les principaux déposés d'offres.

Graphique 5
REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR SECTEUR

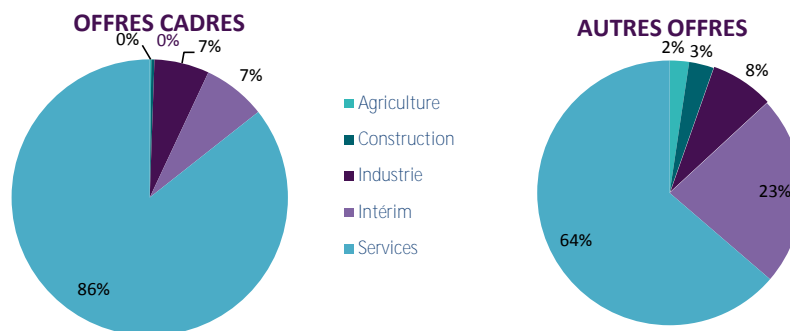


Tableau 2
PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES - NAF DETAILLEE

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
 Conseil en systèmes et logiciels informatiques
 Ingénierie, études techniques
 Activités des agences de travail temporaire
 Activités des sociétés holding
 Programmation informatique
 Enseignement supérieur
 Activités des sièges sociaux
 Activités hospitalières
 Autres activités informatiques

LES COMPETENCES ATTENDUES

L'analyse suivante porte sur les offres déposées à Pôle emploi depuis janvier 2016 pour des postes de cadre. Chaque offre dispose d'un nombre de compétences définies par l'employeur.

Tableau 3
TOP20 DES COMPETENCES ATTENDUES PAR LES EMPLOYEURS

Préparer les cours et établir la progression pédagogique
 Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel
 Analyser les besoins du client
 Renseigner les supports d'évaluation scolaire et informer les proviseurs, collègues, parents, lors de conseils de classe, rencontres parents/professeurs, ...
 Enseigner une discipline à un groupe de personnes
 Techniques pédagogiques
 Surveiller le comportement des élèves et contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective
 Outils bureautiques
 Programme de l'Education Nationale
 Etablir un cahier des charges
 Concevoir et développer les programmes et applications informatiques
 Techniques d'animation de groupe
 Déterminer des mesures correctives
 Coordonner l'activité d'une équipe
 Définir la faisabilité et la rentabilité d'un projet
 Management
 Rédiger une Spécification Technique de Besoin (STB)
 Elaborer des solutions techniques et financières
 Suivre l'état des stocks
 Gestion de projet

Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception :
Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr



Répartition des offres d'emploi Cadres déposées au 2^{ème} trimestre 2018 en Pays de la Loire

